



# Déclarations et Discours

---

N° 79/7

## L'OTAN APRÈS 30 ANS

Déclaration du premier ministre, Pierre-Elliott Trudeau, lors du 30e anniversaire de la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Ottawa, 4 avril 1979.

Il y a 30 ans aujourd'hui, le Canada signait avec 11 autres nations le Traité de l'Atlantique Nord, qui présidait à la création de l'Alliance Atlantique. Ce traité consacre le principe sur lequel repose l'OTAN, soit le caractère indivisible d'une coalition pour la défense. Durant trois décennies, l'Alliance a contribué à assurer la paix en Europe, en maintenant une force occidentale de défense et de dissuasion digne de confiance, fondée sur l'association militaire de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord.

La participation soutenue du Canada à l'Alliance reflète notre conviction qu'aujourd'hui, comme en 1949, la sécurité de notre pays est étroitement liée à celle de l'Europe et des États-Unis. De même, nous croyons que cette perspective collective de la défense occidentale a contribué dans une large mesure à la paix et à la prospérité dont le Canada jouit depuis si longtemps.

Si la sécurité du pays et la protection de la souveraineté du Canada ont déterminé notre participation à l'OTAN, l'Alliance a joué un rôle plus vaste encore dans nos relations avec les autres pays. Nos partenaires de l'OTAN attachent beaucoup d'importance à notre contribution à l'effort collectif en matière de défense. La participation canadienne à l'Alliance constitue ainsi un facteur important dans l'épanouissement des relations politiques et économiques de notre pays avec l'Europe occidentale. De même, le Canada continue d'attacher beaucoup de prix à l'Alliance, organe de consultation essentiel des nations de la communauté atlantique.

La valeur des mécanismes de consultation offerts par l'OTAN ne trouve pas de meilleure illustration que dans la grande diversité des questions recouvrant les relations Est-Ouest. Depuis longtemps, les membres de l'Alliance reconnaissent que, dans les aspects multiples des relations entre l'Est et l'Ouest, ce qui peut le mieux assurer la sécurité collective, c'est une capacité de défense suffisante alliée à un climat général de confiance et de respect mutuel. Le Canada et les autres pays membres poursuivent cet objectif, tant individuellement que collectivement, et adhèrent à une politique axée sur la détente.

A l'occasion de cet anniversaire, il convient de rappeler le rôle novateur qu'ont joué les Canadiens dans la mise sur pied de l'OTAN. On se rappellera en particulier que c'est le premier ministre Louis Saint-Laurent qui a d'abord formulé le principe de base de l'OTAN, à la Chambre des communes, le 28 avril 1948. Ce principe, qui est à l'origine de l'OTAN, nous a été des plus utiles au cours des 30 dernières années et continuera de guider notre conduite dans un monde en perpétuel changement.

---

S/C